

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT  
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**  
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié

VALABLE 5 ANS à partir du 3 novembre 2005

N° 12509-05

MATERIAU PRESENTE PAR : BAYER SHEET EUROPE NV  
Wakkensesteenweg 47  
8700 TIELT  
BELGIQUE

REFERENCE COMMERCIALE : Vivak clear 099

DESCRIPTION SOMMAIRE : Plaque plane, rigide et lisse 100% polyéthylène (PETG)  
Masses surfaciques : 2,54 kg/m<sup>2</sup> et 6,35 kg/m<sup>2</sup>  
Epaisseurs : 2 mm et 5 mm  
Coloris présenté : incolore transparent

NATURE DES ESSAIS : Essai par rayonnement et essais complémentaire pour  
matériau thermofusible.

CLASSEMENT : M2 valable pour les épaisseurs  
comprises entre 2 mm et 5 mm

DURABILITE DU CLASSEMENT : **non limitée a priori**

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 12509-05 du 3 novembre 2005  
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits  
similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 3 novembre 2005

Chef du Laboratoire  
"Essais au Feu"  
Mathieu WERSCHINE



Responsable de l'essai

M. KOWALCZUK

